

A professional portrait of a middle-aged man with short, dark hair, wearing a dark suit jacket, a light blue and white striped shirt, and a dark blue tie with a small pattern. He is looking directly at the camera with a slight smile.

**INTERVIEW DE M. HUBERT DE RUTY**  
**Président de Maroc Innovation Santé**  
**et PDG de PFIZER MAROC**  
**BAISSE DES PRIX DES MÉDICAMENTS :**  
**L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE PANSE**  
**SES BLESSURES...**

Propos recueillis par M. Zitouni IMOUNACHEN

## **Vous êtes actuellement le président du MIS (Maroc Innovation et Santé), pourriez-vous nous rappeler brièvement les missions et les objectifs du MIS?**

Le MIS est l'association qui regroupe les filiales marocaines des multinationales du secteur pharmaceutique qui œuvrent dans la recherche et développement. Nous comptons à ce jour 15 membres représentant 50% du marché pharmaceutique marocain en terme de chiffre d'affaires. En tant que nouveau président de Maroc Innovation & Santé, ma priorité sera de travailler en étroite collaboration avec les autorités et les acteurs de la santé au Maroc. Plusieurs dossiers sont prioritaires pour l'association, notamment l'accélération de la mise à disposition de traitements innovants, qui améliorent de façon significative la qualité de vie des patients marocains, et le renforcement de l'accès aux traitements médicamenteux dans le royaume. Assurer un environnement stable qui favorise la recherche biomédicale et l'innovation sera aussi l'un des objectifs du nouveau bureau exécutif.

## **Pourriez-vous nous citer un exemple concret de vos projets?**

Ces derniers mois, nous avons travaillé en étroite collaboration avec la Direction du Médicament et de la Pharmacie (DMP) sur le projet de décret relatif aux AMM. Les membres du MIS ont eu l'opportunité d'être consultés par la DMP. Ce texte de loi, sera certainement un grand atout pour le Maroc !

D'autres projets sont en cours et je tiens encore une fois à remercier les autorités pour le processus de consultation mis en place quasi-systématiquement.

## **Quel a été l'impact de la baisse des prix des médicaments sur l'industrie pharmaceutique au Maroc?**

J'ai l'habitude de dire que cette baisse était l'équivalent d'un Tsunami pour l'industrie pharmaceutique au Maroc. Cela a eu, sans aucun doute, un impact négatif sur tout le secteur en 2014.

Mais il faut souligner qu'en plus de l'impact de la baisse des prix, c'est la période précédant la publication du décret n° 2-13-852 qui a posé beaucoup de problèmes car personne ne savait ce qui allait exactement se passer, et cela a beaucoup affecté tous les acteurs du secteur du médicament.

Pour le MIS, l'objectif de baisser le prix des médicaments était une cause louable que nous soutenions totalement dans le sens où elle profitait au patient par contre, le transfert de marge n'était pas prévu initialement. Ceci dit, nous nous soucions beaucoup de la situation du pharmacien d'officine au Maroc, car nos intérêts sont interdépendants. Et si le pharmacien d'officine va mal, c'est toute la chaîne en amont qui en pâtira. Maintenant, est ce que le transfert de marge était la meilleure solution?

Encore une fois, je tiens à rappeler que MIS a toujours soutenu le projet de baisse des prix, mais il est important de clarifier que seules 800 spécialités (environ) étaient plus chères que le prix moyen des pays du benchmark. Et donc, 4200 produits étaient et restent moins chers. En conclusion, le prix du médicament au Maroc a toujours été plus accessible pour les patients marocains

que dans les pays voisins. La preuve en est que le prix moyen du médicament était d'environ 2,5 euros alors qu'il se situe entre 4 et 7 euros dans les autres pays du benchmark.

Ce qui est sûr par contre, c'est que le décret 2-13-852 a eu un coût important chez les industriels. D'ailleurs, le marché marocain s'est effondré depuis, alors que les pays voisins ont des taux de croissance avoisinant les 7%!

Le Ministère de la Santé s'attendait à ce que la baisse des prix soit compensée par une augmentation de la demande de médicaments et donc des volumes, mais cela n'a pas été le cas à ce jour. Nous restons toujours optimistes et espérons que cela va changer en 2015!

J'espère qu'il n'y aura pas d'autres décrets qui baisseraient encore plus le prix des médicaments, car cela aurait des conséquences très lourdes pour les multinationales avec un risque significatif de ne plus pouvoir lancer de médicaments innovants au Maroc.

## **Certaines multinationales auraient entamé des restructurations, qu'en est-il exactement ?**

Aujourd'hui, les multinationales sont en difficulté. D'après mes connaissances, quasiment toutes les multinationales ont entamé des restructurations. On parle d'un pourcentage assez important d'effectifs ayant été contraints de quitter les sociétés.

## **Comment voyez-vous l'avenir de l'industrie pharmaceutique au Maroc?**

Je trouve que le Ministère de la Santé fait un grand travail en s'attaquant à plusieurs chantiers très importants pour le secteur de la santé au Maroc. Aujourd'hui, au niveau de la DMP on parle de décret d'AMM, de bioéquivalence, de biosimilaires, etc. Ce qui laisse envisager un environnement réglementaire favorable au développement de l'industrie pharmaceutique. On peut dire que tous les indicateurs au Maroc sont à l'orange-vert. Cependant, malgré toutes ces bonnes avancées, Le Maroc souffre de l'étroitesse de son marché et surtout de l'absence d'une couverture médicale généralisée. En terme de dépense annuelle par patient, nous sommes à environ 400 dirhams.

Le Maroc a donc tout pour développer son marché national que ça soit en terme d'innovation ou de générique.

## **Pensez-vous que le Maroc pourrait devenir un Hub pour l'Afrique dans le domaine de la santé?**

Je pense que cette perspective n'est pas encore tranchée, car il y a la Tunisie, l'Algérie et bien d'autres pays en Afrique qui cherchent à le devenir. Mais je suis convaincu que les atouts déjà existants du Maroc en termes de savoir-faire, d'expertise technologique, médicale et scientifique, associés à un environnement plus favorable à l'innovation, vont permettre au Royaume de jouer pleinement son rôle de hub régional, et d'attirer ainsi les investissements des plus grands laboratoires internationaux.

Je vous rappelle aussi qu'à ce jour, 15 multinationales sont directement implantées au Maroc. 11 d'entre elles jouent un rôle de management régional à partir de leurs sièges basés à Casablanca. Pour moi, cette tendance

est un indicateur très important.

Pour moi, le Maroc a d'autres atouts et notamment son industrie nationale qui est très forte, avec des normes de qualité satisfaisantes.

### **Pour vous, quelles mesures vous paraissent nécessaires pour aider l'industrie pharmaceutique à mieux se développer ?**

Il est impératif de travailler la main dans la main avec les autorités de tutelle pour déclencher l'émergence de ce secteur d'activité. Le Maroc a fait le choix de l'économie du marché, il s'est ouvert et les accords de libres échanges signés jusqu'ici en sont témoins. Il n'y a plus aucune raison à vouloir protéger un tissu industriel au moment où nous vivons dans l'ère de la globalisation et où le Maroc est doté d'institutions tel le conseil de la concurrence.

- La première mesure serait de permettre à un laboratoire commettant ayant cédé les droits d'exploitation d'un médicament, de pouvoir récupérer ses droits légitimes à tout moment. Ce n'est pas le cas aujourd'hui et cela représente un frein majeur.

- Par ailleurs, et relativement à l'enregistrement des médicaments au Maroc, nous souhaiterions qu'il y ait un processus de reconnaissance des analyses effectuées dans la zone européenne ce qui pourrait réduire davantage les délais d'enregistrement. Une telle disposition apporterait, sans nul doute, une dynamique incitative pour encore plus d'investissements, voire booster les exportations vers les pays du Sahel et contribuer à l'amélioration de la balance commerciale.

- L'amélioration de l'accès aux médicaments innovants est une mesure importante pour nous : aujourd'hui, les prix des nouveaux médicaments au Maroc sont des plus bas qui existent. Seulement, le patient marocain n'a pas les moyens financiers pour avancer les achats en médicaments. **Nous subissons une double peine car nos produits ne sont pas remboursés et le patient n'accède pas à l'innovation thérapeutique.**

- Des mesures incitatives dans l'investissement seraient aussi les bienvenues. Quand on voit ce qu'a pu réaliser l'industrie automobile au Maroc en si peu de temps, grâce notamment à des plans d'accompagnement, on ne peut qu'être enthousiaste à l'idée de voir autant s'accomplir pour l'industrie pharmaceutique.

### **Les laboratoires pharmaceutiques investissent de plus en plus le champ de la formation des professionnels de santé. Qu'en est-il des membres du MIS ?**

Pour les membres du MIS, la formation des médecins et des pharmaciens est une priorité. Nous devons apporter la formation continue aux professionnels de santé. Tous les membres mettent en place des programmes de formation ambitieux au Maroc.

Cependant il est important de cadrer leur mise en place. C'est dans cet objectif que MIS a développé un code des bonnes pratiques promotionnelles médicales. Tous nos membres en sont signataires et ce code est devenu un document de référence. Je suis confiant qu'un code similaire sera développé par les autorités afin d'encadrer la formation et la promotion médicale, et ce pour que tous

les laboratoires opèrent selon les mêmes règles.

### **Y a-t-il une vraie synergie entre les multinationales et les laboratoires marocains ?**

Au Maroc, il y a 3 associations : le MIS qui représente 15 multinationales, l'AMIP qui représente 20 laboratoires nationaux et l'AMMG qui représente les laboratoires génériques.

Les 3 associations et leurs membres sont partenaires et surtout ont plusieurs objectifs communs. Le plus important c'est que les 3 associations mettent le patient au centre de leur intérêt. À partir de cela, dès que l'intérêt du patient prime, nous travaillons ensemble sur des objectifs communs comme sur le dossier prix, nous sommes venus avec des propositions communes et je suis confiant que cela va continuer.

D'autre part, la majorité des entreprises nationales, produit, importe ou représente simplement certaines multinationales au Maroc et c'est aussi ce qui crée une synergie entre les industriels du secteur.

### **Quelle est votre position quant aux OTC ?**

Le Maroc d'aujourd'hui est très différent de celui d'il y a dix ans. Il compte un nombre important de pharmaciens qui jouent un rôle primordial dans le conseil, la délivrance des traitements, l'accès aux médicaments et l'accompagnement des patients marocains. À l'instar de ce qui se passe dans les autres pays, le statut OTC pour certains produits bien identifiés allégerait le budget des organismes gestionnaires de l'assurance maladie obligatoire et les procédures d'enregistrement. C'est un projet que nous soutiendrions. Dans un cadre réglementé et avec des dispositions réglementaires comme définies à l'international, ce projet sera favorable à tous les concernés : patients, pharmaciens, organismes gestionnaires de l'AMO, industriels et autorités

### **Quand on voit ce qui se passe dans certains pays (USA par exemple) où l'OTC se retrouve dans les rayons des supermarchés, les pharmaciens d'officine ne peuvent être que méfiants ?**

Je pense que si les pharmaciens d'officine s'occupent du cadre dans lequel se fera cette mutation, ils pourront préserver leur monopole et leurs intérêts. Je pense sincèrement que les OTC sont dans l'intérêt de toute la chaîne du médicament et particulièrement le patient marocain et le pharmacien d'officine.



Crédit - Infosanté - Droits réservés

## QUESTIONS INATTENDUES

### **Si vous étiez une maladie?**

Je serais une hypercholestérolémie, car c'est une maladie qui touche beaucoup de patients mais qui se soigne très bien aujourd'hui.

### **Si vous étiez un remède ?**

Je serais l'atorvastatine, l'anticholestérolémiant de référence. Je tiens à préciser que je ne comprends pas que la torvastatine demeure un petit produit au Maroc, surtout que les recommandations internationales s'accordent à dire que cette molécule diminue significativement le risque de mortalité en cas d'hypercholestérolémie.

### **Si vous étiez un livre ?**

Le Vieil homme et la Mer de Hemingway. C'est un livre qui m'a beaucoup marqué car c'est une vraie leçon de vie !

### **Si vous étiez une citation ?**

« Rien n'est impossible ».

### **Si vous étiez un début ?**

Je serais le début d'un programme humanitaire.

### **Si vous étiez une fin ?**

Je serais la fin d'une formation. C'est toujours un moment magique, où on a l'impression qu'un nouveau monde s'ouvre devant vous.



M. Hubert DE RUTY et M. Zitouni IMOUNACHEN